



ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Message officiel du ministère qui nous annonce le report de la campagne d'entretien professionnel

Mesdames, Messieurs,

Certains d'entre vous ont fait part de leurs interrogations quant à la tenue des entretiens professionnels et au respect des échéances fixées dans la circulaire du 3 février 2020 sur la campagne d'entretiens professionnels au titre de l'année 2019.

Dans le présent contexte de confinement, nous vous confirmons que **la campagne d'entretien professionnel est suspendue** : les échéances fixées par cette circulaire, soit le 31 mars pour la conduite des entretiens et le 30 avril 2020 pour la transmission à la DRH des compte-rendus de certains agents sont reportées *sine die*.

Ces dates seront fixées ultérieurement. Les éléments de calendrier vous seront précisés lors de la reprise d'activité et donneront lieu à une information des agents.

Le recours aux entretiens professionnels par téléphone est à exclure pendant cette période : outre le fait que l'ensemble des agents ne pourront être contactés par leurs encadrants, le contexte actuel de crise sanitaire est peu propice à la conduite de ces entretiens.

Notre syndicat reste, en cette période compliquée, à la disposition de l'ensemble des personnels administratifs, techniques et sociaux du ministère de l'Intérieur.

NOTRE SYNDICAT CONTINUERA DE DEFENDRE LES COLLEGUES !!



Nous restons joignable par messagerie : fo-prefectures@interieur.gouv.fr

Retrouver toute notre actualité sur :

Notre site internet : <http://www.fo-prefectures.com>

Facebook : FO Prefectures

Twitter : @fopref